

# Souveraineté La Solution inc.

Théorie et pratique de la souveraineté du peuple québécois

Conférence prononcée dans le cadre du forum social québécois  
par Jean-Luc Deveaux



Regardons d'abord le contexte mondial, ou international, peu importe l'expression que nous employons. En 1945, l'ONU avait à sa création environ une cinquantaine d'états, dont le Canada qui avait signé la charte. Aujourd'hui plus de 192 états sont membres des Nations Unies+. Et là également d'autres nations qui ne sont pas membres des Nations Unies, mais membres d'autres organisations internationales. Dans le passé c'était l'OLP, aujourd'hui c'est l'autorité du peuple palestinien qui est membres de la Ligue des états arabes, de l'organisation de la conférence

islamique. Donc tout cela pour vous exprimer que les questions nationales, le droit des peuples, sont encore des questions d'actualité dans le cadre de la mondialisation que nous connaissons, vous savez cette fameuse mondialisation économique.

Au Québec on a déjà eu dernièrement, un parti souverainiste au pouvoir à Québec, et nous avons une majorité de députés souverainistes dans l'opposition officielle à la Chambre des Communes à Ottawa. Je vous dis qu'il était du devoir du gouvernement souverainiste à Québec de donner des instructions à notre députation majoritaire à Ottawa dans l'opposition officielle de revenir au Québec, puisque nous avons la majorité à Québec et dans l'opposition officielle à Ottawa. Un événement historique qu'on a laissé passer. Nous pouvions faire comme le peuple syrien, et cela même si le Québec avait des ministres au cabinet fédéral. C'est la question de l'exercice du droit d'un peuple à disposer de lui-même. Il faut à l'occasion dépasser la classe politique.

La Cour internationale de justice a expliqué, par le juge Amoun (décision majoritaire), que **le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a existé de tout temps et que nier ce droit, c'est nier un droit naturel**. Ce n'est pas une histoire nouvelle. Ça a existé «de tout temps». C'est quand même extraordinaire parce que dans le cas de la Namibie, les colonialistes disaient: «Le peuple namibien ne peut pas accéder à l'indépendance parce qu'il y a plusieurs langues parlées sur le territoire, parce qu'il y a plusieurs religions et, compte tenu qu'il y a pas une unité politique et sociologique de toute la population du territoire, c'est un état qui n'est pas viable.» Or aujourd'hui, la Namibie est membre des Nations Unies. Les vieux juristes anglo-saxons se sont "trompés. Encore une fois.



## Spécialité Pictogrammes

Objets personnalisés pour tout événement:

Anniversaire de naissance, Mariage,  
Réunion, Retrouvailles, Baptême,  
Graduation, Cartes, Articles de Célébration

Pour toutes situations:

Au travail, à la maison, aux endroits publics,  
caractères - images accessibles à tous